

ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS LIBÉRALES, PROFESSIONS INDÉPENDANTES...

**Gagnez
en sérénité
en effectuant
votre déclaration
commune
des revenus sur
net-entreprises.fr**



AUTO-ENTREPRENEURS ?
Merci de lire au verso



La DCR sur net-entreprises.fr satisfait
plus de 95 % des assurés, experts-comptables
et organismes de gestion agréés*

* Source : enquête GIP-MDS réalisée en juin 2011 auprès de 581 utilisateurs.



NET-ENTREPRISES·FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

NET-ENTREPRISES.FR VOUS SIMPLIFIE LA DÉCLARATION COMMUNE DES REVENUS

+ facile

vous trouverez des aides en ligne.

+ rapide

en quelques clics la déclaration est envoyée directement à votre caisse RSI.

+ souple

vous bénéficiez d'un report préférentiel de la date limite d'envoi et pouvez modifier votre déclaration même après l'avoir envoyée.

+ sûr

vous obtenez l'accusé de réception officiel dès l'envoi de votre déclaration.

+ économique

il est inutile d'envoyer votre déclaration par courrier !



Vous êtes soumis au régime déclaratif micro social en 2011 (auto-entrepreneur ou sur option) ?

- Si vous avez été exclusivement soumis au régime déclaratif micro social en 2011, vous n'avez pas à retourner la DCR. Si vous avez reçu une DCR, merci de contacter votre caisse RSI pour régularisation.
- En revanche, si vous avez bénéficié d'une période d'exonération en 2011, avant d'être soumis au régime déclaratif micro social, vous devez bien effectuer votre DCR.



NET-ENTREPRISES.FR
GIP Modernisation des déclarations sociales